



Rapport de gestion

La Direction des finances et de l'administration a préparé les états financiers ci-joints, relatifs au Fonds renouvelable du Bureau des passeports, conformément aux politiques et procédures du Conseil du Trésor et aux exigences et normes prescrites par le Receveur général du Canada en matière de rapports. La responsabilité de l'intégrité et de l'exactitude des données incombe avant tout aux responsables du Fonds.

Les rapports ont été établis conformément aux importantes conventions comptables mentionnées dans la note 2, au moyen de méthodes comparables à celles de l'exercice précédent.

Certains des renseignements figurant dans les états financiers reposent sur des évaluations et jugements des gestionnaires. La Direction tient un répertoire centralisé de ses transactions financières.

Les renseignements fournis dans les états présentés par le Ministère et dans les Comptes publics sont conformes aux renseignements qui figurent dans les états financiers à moins d'indication contraire.

La Direction des finances et de l'administration se conforme aux conventions comptables et de gestion financière du Ministère. Le Fonds dispose de systèmes offrant aux gestionnaires des assurances raisonnables que les transactions sont inscrites et exécutées conformément aux autorisations accordées et que son actif est préservé. Le programme de vérification interne du Ministère vient renforcer ces systèmes.

A handwritten signature in cursive script that reads "Richard Beaudoin".

Richard Beaudoin, CMA
Directeur par intérim
Finances et administration